



CONTRAT DE RÉSERVATION HÉBERGEMENT MOBIL-HOME



NOM : Prénom:
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Téléphone: Email : @
Immatriculation du véhicule:

VOTRE HÉBERGEMENT

NOM DE L'HÉBERGEMENT :

ARRIVÉE LE :

DÉPART LE :

PARTICIPANTS AU SÉJOUR

NOM	Prénom	Date de naissance

CALCUL DE VOTRE SÉJOUR

MONTANT DE LA LOCATION			
PERSONNE(S) SUPPLÉMENTAIRE(S)		+	
SUPPLÉMENT ANIMAL		+	
LOCATION LIT / CHAISE BÉBÉ		+	
LOCATION DRAPS		+	
TAXE DE SÉJOUR (0,66€ x nombre jour du séjour x personne + 18 ans)		+	
MONTANT TOTAL DE VOTRE HÉBERGEMENT	A	=	
ASSURANCE ANNULATION (4% du montant total de votre hébergement)	B	=	A x 4%
FRAIS DE RÉSERVATION	C		
ACOMPTÉ À VERSER POUR LA CONFIRMATION DE VOTRE RÉSERVATION	D	=	A x 30% + B + C
SOLDE À PAYER 1 MOIS AVANT VOTRE ARRIVÉE		=	A - D

VOTRE MOYEN DE PAIEMENT

CARTE BANCAIRE CHÈQUE BANCAIRE CHÈQUE VACANCES
(sur notre site internet ou par téléphone)

J'ai lu et j'accepte les conditions de réservation. J'accepte de me conformer au règlement intérieur du camping et je m'engage à payer le solde de mon séjour 1 mois avant la date de mon arrivée.

FAIT À : LE . . / . . /

SIGNATURE :

CONDITIONS DE RÉSERVATION

LA RÉSERVATION DE VOTRE HÉBERGEMENT - Toute réservation sera accompagnée d'un acompte comprenant 30% du montant total de l'hébergement additionné au frais de réservation de 16€ et à l'assurance annulation, si vous l'avez souscrite. Cet acompte doit être versé par chèque, espèces, chèque vacances ou CB.

Le solde de votre séjour est à régler, au plus tard, 1 mois avant votre date d'arrivée.

Vous devrez nous fournir, au plus tard à votre arrivée, une attestation de responsabilité civile établi par votre assurance.

La location de votre hébergement est personnelle. Il est interdit de sous-louer ou de céder votre hébergement à un tiers.

En cas de déclaration inexacte du preneur, le camping se réserve le droit de vous refuser l'accès à l'hébergement et de garder l'acompte versé.

Les mineurs non accompagnés d'un représentant légal, durant le séjour, se verront refuser l'accès à l'hébergement. Aucune exception ne sera établie.

Lors de votre réservation, vous vous engagez à lire scrupuleusement le règlement intérieur affiché à l'entrée du camping et à en respecter les règles. Une clause est sacrée au Chant des Oiseaux : "Le respect de ses voisins!". Nous vous demanderons de respecter le repos de chacun, tout comportement jugé abusif entre 00h00 à 7h30 entraînera une expulsion immédiate du camping, sans remboursement du séjour.

VOTRE ARRIVÉE - Vos récupérez les clés de votre hébergement à partir de 16 h 00, le jour de votre arrivée.. Pas avant. Et jusqu'à 20 h00. En cas de retard, et sans nouvelles de votre part, le camping se réserve le droit de disposer de l'hébergement après un délai de 24h00.

Une caution bancaire vous sera exigée à hauteur de 400€, par chèque ou par emprunte bancaire. Cette caution vous sera restituée le jour de votre départ, après un état des lieux effectué par nos équipes.

Il vous appartient d'effectuer l'inventaire de votre hébergement lors de votre arrivée, et de nous signaler toutes anomalies ou manquement dans les 24 heures. Passé ce délai, vous serez tenu pour responsable.

VOTRE DÉPART - La restitution des clés de votre hébergement se fera avant 10 heures, le samedi.

Le logement doit être restitué en parfait état de propriété. Le nettoyage de votre hébergement est à votre charge. Si nos équipes jugent que le nettoyage de l'hébergement n'est pas correct, alors un forfait ménage vous sera facturé : Hébergement 2/3 chambres = 50 euros, Hébergement TAOS = 80 euros.

Si votre départ est anticipé, quelques que soient les raisons, les journées d'absence ne seront ni remboursées, ni décomptées.

En cas de départ anticipé sans état des lieux pas nos équipes, le camping s'engage à détruire votre caution si aucune détérioration n'est constatée.

L'ACCÈS AU CAMPING - Un badge d'accès vous sera remis lors de votre arrivée. Celui-ci vous permet de rentrer votre véhicule pendant les horaires d'ouverture de la barrière : de 7 h30 à 23 h00. En dehors de ces horaires, votre véhicule devra être stationné sur le parking extérieur du camping. La vitesse maximale autorisée au sein de l'établissement est de 10 KM, toute conduite dangereuse sera sanctionnée par le retrait de votre badge, vous obligeant à laisser votre véhicule sur le parking extérieur.

LES ORDURES MÉNAGÈRES - Le camping s'engage pour le tri sélectif. Nous vous demanderons de trier vos déchets, de conditionner vos ordures en sac-poubelle et de les déposer dans les containers prévus. Le verre sera déposé dans un container spécifique. Nous contribuons à la collecte compost', votre hébergement est équipé d'un bio-sceau et un composteur est à votre disposition

VOS VISITEURS - Ils seront admis au sein du camping après présentation à l'accueil. Leur véhicule devra stationner sur le parking extérieur du camping. Vos visiteurs n'auront pas accès à l'espace aquatique, celui-ci étant strictement réservé à la clientèle du Chant des Oiseaux.

VOS ANIMAUX - Seuls nos amis les chiens sont acceptés dans le camping moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Nous nous réservons le droit de refuser l'accès à votre compagnon si celui-ci est de 1er et 2d catégorie au sens de l'article L.211-12 du Code Rural et de la Pêche Maritime. Vous devez, au plus tard le jour de votre arrivée, nous transmettre une photocopie du carnet de vaccination à jour de votre animal. Durant votre séjour, vous vous engagez à le tenir en laisse, et à respecter la propreté intérieure du camping. Votre animal ne sera pas admis dans l'espace aquatique, à l'intérieur du bar restaurant et dans les espaces sanitaires.

LA PISCINE - Elle est chauffée. Ouverte dès le mois d'avril et jusqu'au mois de septembre. Les horaires d'ouvertures de la piscine sont de 10 h00 à 20 h00.

Le port du short de bain est strictement interdit, pour des raisons d'hygiène. Les maillots de bain sont quant à eux obligatoires. Vos enfants restent sous votre surveillance et sous votre responsabilité, l'espace aquatique n'est pas surveillé.

LE BAR/ RESTAURANT - Notre proposition de restauration sera en place dès le mois de juillet, et jusqu'au mois de septembre (en fonction de la fréquentation du camping).

LE BARBECUE - Les barbecues au charbon sont interdits sur le camping. Les barbecues et plancha à gaz sont autorisés.

VOITURE ÉLECTRIQUE - Il est formellement interdit de recharger vos voitures électriques en les branchant sur les prises de vos mobil-homes. La puissance électrique n'est pas adaptée aux recharges. Toutes les réparations liées aux dégradations du non-respect de cette condition seront à votre charge. Le camping n'est pas équipé d'une borne rechargeable, néanmoins vous en trouverez à quelques kilomètres.

DROIT À L'IMAGE - Pour les besoins publicitaires du Chant des Oiseaux, vous nous autorisez expressément et sans contrepartie à utiliser sur nos plateformes de communication les photos où vous et vos enfants apparaissez. Également, vous autorisez le camping à reprendre vos plus belles images effectuées lors de votre séjour.

Aucun séjour ne sera remboursé sans la souscription de l'assurance annulation, qui est à hauteur de 4% du montant total de votre hébergement.

Les moyens de paiements acceptés : espèces, chèque, carte bancaire, chèque vacances, ANCV Connect.

Le camping n'est pas agréé VACAF.



Camping Chant des Oiseaux - 19 rue des sanonnets 17200 Royan
05.46.39.47.47 - 06.87.83.07.12 - contact@chantdesoiseaux.fr

www.camping-royan-chantdesoiseaux.com

SARL CADEV capital de 106 000€ - RCS Marennes 505 378 471 000 13 - N°TVA intercommunautaire : FR1150537847100013